

Organisation centralisée ou avec régie d'avance de la coopérative d'école

Quel que soit le mode d'organisation retenu, le conseil de coopérative décide de l'utilisation des fonds, de la part consacrée aux activités de la coop d'école et de la part dédiée aux activités des classes.

Gestion centralisée

Toute la comptabilité de la coopérative d'école est tenue par le mandataire avec l'aide du mandataire adjoint dans Compta Coop Web.

La coopérative d'école gère :

- toutes les recettes. Les enseignants remettent ainsi au mandataire de l'école les chèques et espèces remis par les familles avec un bordereau d'encaissement, pièce obligatoire (où figurent les noms de tous les élèves, une colonne pour les versements par chèque et une colonne pour les versements en espèces).
- les dépenses liées aux activités de la coopérative d'école.
- les dépenses liées aux activités des classes (les enseignants des classes se font rembourser les petites dépenses en joignant l'ensemble des factures. Les tickets de caisse sont à éviter et le total du ticket ou de la facture doit correspondre à la dépense engagée).

Gestion avec régie d'avance

Une partie des ressources est gérée au niveau de régies-coop de classe par des versements d'avances de la coopérative d'école. Les enseignants tiennent la comptabilité des petites dépenses de leur classe sur un fichier (Excel par exemple ou papier).

La coopérative d'école (le mandataire) gère :

- toutes les participations volontaires des familles collectées en début d'année dans les classes. Les enseignants remettent obligatoirement au mandataire toutes les participations volontaires des parents comme lors d'une gestion centralisée.
- les recettes et dépenses de la coopérative d'école. Les enseignants remettent au mandataire tous les chèques ou espèces remis par les familles, toujours avec un bordereau d'encaissement.
- les dépenses et recettes comme les dons reçus, les subventions d'Etat et collectivités, ..., frais de séjour d'une classe de découverte, ...

L'enseignant tuteur (régisseur) de la régie-coop de classe peut gérer :

- des versements d'avances faites à sa régie-coop de classe par la coopérative de l'école (maximum 150 € à la fois, par chèque ou en espèces).

Le bilan de fin d'année de sa régie-coop de classe qui permet de justifier les dépenses de la régie. Le reliquat non dépensé doit obligatoirement être reversé à la coop d'école avant la fin de l'année scolaire. Le bilan doit donc être à zéro.

Chaque ligne d'écriture est justifiée (facture, ticket de caisse, ...) et les pièces justificatives numérotées sont remises au mandataire à chaque fois que 150 € sont dépensés.

Si l'enseignant a dépensé un peu plus que ses ressources lui permettaient (en accord avec le ou la mandataire) il demandera un ultime versement au mandataire pour solder son compte. Ce dernier crédit, permettra d'équilibrer son bilan qui sera à zéro.

Créer des régies-coop (comptes de classe) dans compta-coop Web

Cette étape est nécessaire avant de pouvoir commencer à saisir des versements d'avances en régie.

1) Sélectionner l'onglet **paramétrages**

puis l'action **nouvelle coop de classe**



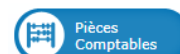
2) Remplir les champs : **Désignation** (exemple : salle 8 CE1) et **Tuteur** : nom de l'enseignant.e

3) Cliquer sur l'onglet **VALIDER LA CLASSE** pour sauvegarder votre action.

A chaque création d'une régie-coop de classe, est associé un compte comptable 54

Recommencer les opérations 1 à 3 pour créer toutes vos régies-coop de classe.

Lorsque vous aurez créé vos coops de classe il apparaîtra 3 nouvelles actions dans l'onglet



Versement de la régie d'avance
(150 € maximum renouvelable éventuellement)

A la fin de l'année,
enregistrement de la totalité des dépenses de chaque collègue

A la fin de l'année,
retour de l'argent non dépensé des collègues à la coop d'école

Versement de la régie d'avance et suivi de la régie d'avance

Le ou la mandataire peut verser la régie d'avance en espèces ou par chèque à l'ordre de l'enseignant.e accompagné du reçu justificatif. L'enseignant.e peut déposer ce chèque sur son compte personnel.

1) Sélectionner l'onglet **Pièces comptables**

Et l'action **Nouveau virement régie d'avance**

The screenshot shows the 'Pièces comptables' section of the accounting software. The 'Nouveau Virement régie d'avance' form is filled with the following data:

- Classe : 540001 - Classe A Thomas
- Objet de la pièce : Régie d'avance 540001 - Classe A Thomas
- Date de versement : 24/09/2019
- Mode de règlement : 51201 - CME 00067856
- Montant de la pièce : 150,00 €
- Numéro de la pièce : 13
- Numéro du chèque : 123456
- Solde du compte : 2428,52 €

Buttons at the bottom include 'VALIDER LE VIREMENT' and 'VALIDER ET IMPRIMER LE VIREMENT'. A red 'FORMATION' stamp is visible in the top left corner.

2) Sélectionner la classe concernée et remplir la pièce comptable, versement de 150 € maximum en espèces ou par chèque (**mode de règlement : caisse ou banque**)

3) Pour imprimer le justificatif, cliquer sur

VALIDER ET IMPRIMER LE VIREMENT

Ce document édité doit être signé par le ou la mandataire et le tuteur ou tutrice de la coop de classe.

Lorsque le tuteur ou la tutrice a dépensé les 150 € ou s'il reste un reliquat, il ou elle remet les pièces comptables au ou à la mandataire et peut recevoir une nouvelle avance, en accord avec le conseil de coopérative et si des fonds sont disponibles.

The printed receipt is titled 'REGIE D'AVANCE' and contains the following information:

- Montant du versement : 150,00 €
- Versement effectué le : 14/09/2022
- Par : OCCE Coopérative Scolaire, CS393 EE Brigitte, 25 rue Gioberti, 67200 STRASBOURG, Tel : 0388273404 Fax :
- Ce règlement a été effectué : en espèces, par chèque
- A partir du compte : CME037 n°000123456
- Numéro de chèque : 45896
- Au profit de : Isabelle
- Tuteur de la coopérative de classe de : Classe C
- Sur le compte : 540001
- Pour les activités coopératives de sa classe.

IMPORTANT

- Toutes les dépenses relatives à cette régie seront inscrites sur un cahier de compatibilité OCCE, les factures, reçus, tickets de caisse classés et numérotés joints à ce cahier.
- Le contrôle de cette régie et des justificatifs de dépenses se fera systématiquement tous les 3 mois par le mandataire.
- Tous les justificatifs de dépenses devront être remis au plus tard le dernier jour des classes.
- Le reliquat de la régie sera obligatoirement reversé à la Coopérative Centrale au plus tard le dernier jour des classes.
- La régie ne peut pas excéder 152,45 Euros. Elle est renouvelée autant que nécessaire si et seulement si les 152,45 Euros sont utilisés et les justificatifs fournis.

Mme Gillam Marie, agissant au nom de la coopérative de l'établissement. Signature : _____

Isabelle, agissant au nom de la coopérative de classe. Signature : _____

Intégrer les bilans des comptes de classe dans Compta Coop Web

En fin d'année scolaire et même bien avant la fin de l'année pour être sûr de tout récupérer, **les régies-coop doivent être soldées** : l'éventuel reliquat est reversé à la coop afin que le total des crédits et le total des débits s'annulent dans le bilan « régie ».

Le tuteur ou la tutrice donne son bilan au ou à la mandataire et toutes les pièces comptables qui seront archivées avec les autres documents de la coopérative.

Pour enregistrer les dépenses de la coop de classe

1) Sélectionner l'onglet **Pièces comptables**

Et l'action **Intégration des comptes de classe**

The screenshot shows the 'Compta Coop Web' interface. At the top left is the logo with 'FORMATION' written over it and the text 'F67-0003 Formation EE Plougasnou'. The main navigation bar includes 'Comptabilité' (with sub-items 'Pièces Comptables' and 'Comptes') and 'Outils' (with sub-items 'Projets', 'Mes Comptes', 'Clôture', 'Inventaire', 'Pointage', and 'Paramétrage'). A 'Déconnexion' button is on the right. Below the navigation is a blue header for 'Pièces comptables' with an 'Accès Forum' link. The main content area is titled 'Intégration des comptes de classe'. It shows a dropdown menu for 'Classe' set to '540003 - Salle 10 CE2 Monsieur Moreau' and 'Numéro de la pièce' set to '17'. The form is divided into two columns: 'CHARGES (dépenses)' and 'PRODUITS (recettes)'. The charges section includes: 607 Achat de produits de cessions (0,00 €), 6181 Charges des activités éducatives (190,00 €), 65 Autres charges courantes (0,00 €), and 67 Charges exceptionnelles (0,00 €). The total charges are 190,00 €. The products section includes: 707 Vente de produits de cessions (0,00 €), 708 Produits des activités éducatives (0,00 €), 75 Autres produit courants (0,00 €), and 77 Produits exceptionnels (0,00 €). The total products are 0,00 €. A red message at the bottom of the form states: 'La coopérative de classe doit 10,00€ à la coopérative d'école.' A blue button labeled 'VALIDER L'INTEGRATION' is at the bottom right. A sidebar on the left lists various actions, with 'Intégration des comptes de classe' highlighted. Arrows from the text above point to the 'Pièces Comptables' button, the 'Intégration des comptes de classe' action, the 'Classe' dropdown, the 'CHARGES' section, and the 'VALIDER L'INTEGRATION' button.

2) Sélectionner la classe concernée et enregistrer les dépenses, en général au compte 6181.

Ce tuteur avait reçu 150 € et 50 € de régie d'avance et il a dépensé 190 €.

En rouge le logiciel précise qu'il reste 10 € que le tuteur n'a pas dépensé et qu'il devra reverser à la coopérative d'école (voir page suivante)

Si aucun message en rouge n'apparaît, cela veut dire que le compte de classe est soldé lors de cette intégration des comptes, le tuteur a tout dépensé, il n'y a pas de reliquat.

3) Valider l'intégration

VALIDER L'INTEGRATION

Pour solder la régie d'avance une fois l'intégration des dépenses

S'il reste un reliquat à verser à la coopérative d'école comme ici, 10 €, l'enseignant peut les donner en espèces ou avec un chèque personnel libellé au nom de la coopérative.

1) Sélectionner l'onglet **Pièces comptables**

Et l'action **Solde des comptes de classe**

2) Sélectionner la classe concernée et remplir la pièce comptable (espèces ou chèque selon le cas)

3) Valider le solde

VALIDER LE SOLDE

On peut voir dans **le grand livre des comptes** : onglet

Comptes

et action

Le grand livre des comptes

que le compte de classe est soldé (colonne débit = colonne crédit = 200 €).

Il n'est pas possible de clôturer la comptabilité de l'année sans solder tous les comptes de classes.

Compte 540003 Salle 10 CE2 Monsieur Moreau						
Date	Type	N° Piece	Objet	Débit	Crédit	
26/05/2020	Régie d'avance	15	Régie d'avance 540003 - Salle 10 CE2 Monsieur Moreau	150,00 €	0,00 €	
26/05/2020	Régie d'avance	16	Régie d'avance 540003 - Salle 10 CE2 Monsieur Moreau	50,00 €	0,00 €	
31/08/2020	Intégration régie	17	540003 - Salle 10 CE2 Monsieur Moreau	0,00 €	190,00 €	
31/08/2020	Solde de classe	18	Solde classe 540003 - Salle 10 CE2 Monsieur Moreau	0,00 €	10,00 €	
Total :				200,00 €	200,00 €	

Ligne 1 l'enseignant tuteur a reçu 150 €

Ligne 2 l'enseignant tuteur a reçu 50 €

Ligne 3 le ou la mandataire a intégré les dépenses de l'enseignant tuteur (190 €)

Ligne 4 l'enseignant tuteur a versé le reliquat à la coopérative d'école (10 €)

Cas où l'enseignant tuteur a dépensé un peu plus que la régie d'avance

Au moment de l'intégration des dépenses de la classe de Jules, on voit qu'il a dépensé 3 € de plus que les 250 € reçus. Il a pu le faire en accord avec le ou la mandataire.

Comptabilité

Outils

Pièces Comptables

Comptes

Projets

Mes Comptes

Clôture

Inventaire

Pointage

Paramétrage

Déconnexion

F67-0031
CS486 EM Brigitte

Accès Forum

Actions

- Liste des pièces
- Nouvelle recette
- Nouvelle dépense
- Nouveau virement
- Nouvelle atténuation de charge
- Nouvelle atténuation de produit
- Nouveau virement régie d'avance
- Intégration des comptes de classe
- Solde des comptes de classe

Pièces comptables

Intégration des comptes de classe

Classe : 540002 - Classe CE1 Jules

Numéro de la pièce : 21

CHARGES (dépenses)		PRODUITS (recettes)	
607	Achat de produits de cessions : 0,00 €	707	Vente de produits de cessions : 0,00 €
6181	Charges des activités éducatives : 253,00 €	708	Produits des activités éducatives : 0,00 €
67	Charges exceptionnelles : 0,00 €	77	Produits exceptionnels : 0,00 €
Total charges 253,00 €		Total produits 0,00 €	

La coopérative d'école doit 3,00€ à la coopérative de classe.

VALIDER L'INTEGRATION

La remarque en rouge précise que c'est la coop d'école qui doit 3 € à la coop de classe.

Valider l'intégration **VALIDER L'INTEGRATION** Pour la régularisation des 3 €, il suffira

1) de sélectionner l'action **solde des comptes de classe**

Comptabilité

Outils

Pièces Comptables

Comptes

Projets

Mes Comptes

Clôture

Inventaire

Pointage

Paramétrage

Déconnexion

F67-0031
CS486 EM Brigitte

Accès Forum

Actions

- Liste des pièces
- Nouvelle recette
- Nouvelle dépense
- Nouveau virement
- Nouvelle atténuation de charge
- Nouvelle atténuation de produit
- Nouveau virement régie d'avance
- Intégration des comptes de classe
- Solde des comptes de classe

Pièces comptables

Nouveau Solde compte de classe

Classe : 540002 - Classe CE1 Jules

Objet de la pièce : Solde classe 540002 - Classe CE1 Jules

Date d'encaissement : 12/04/2021

Numéro de la pièce : 22

Mode de règlement : 530 - Caisse en espèces

Montant de la pièce : 3,00 €

Solde du compte : 49,00 €

La coopérative d'école doit 3,00€ à la coopérative de classe.

Pièces justificatives


Ajouter un justificatif

VALIDER LE SOLDE

2) Sélectionner la classe concernée et remplir la pièce comptable (espèces ou chèque à l'ordre du tuteur)

3) Valider le solde

VALIDER LE SOLDE

On peut effectivement voir dans **le grand livre des comptes** : onglet  et action



que le compte de classe est soldé (colonne débit = colonne crédit = 253 €).

Compte 540002		Classe CE1 Jules			
Date	Type	N° Piece	Objet	Débit	Crédit
08/02/2021	Régie d'avance	15	Régie d'avance 540002 - Classe CE1 Jules	150,00 €	0,00 €
08/02/2021	Régie d'avance	17	Régie d'avance 540002 - Classe CE1 Jules	100,00 €	0,00 €
12/04/2021	Solde de classe	22	Solde classe 540002 - Classe CE1 Jules	3,00 €	0,00 €
31/08/2021	Intégration régie	21	540002 - Classe CE1 Jules	0,00 €	253,00 €
Total :				253,00 €	253,00 €

Ligne 1 l'enseignant tuteur a reçu 150 €

Ligne 2 l'enseignant tuteur a reçu 100 €

Ligne 3 l'enseignant tuteur a reçu les 3 € dépensés en plus

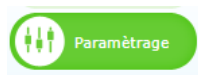
Ligne 4 le ou la mandataire a intégré les dépenses de l'enseignant tuteur (la date est toujours le 31/08)

RESUME REGIES D'AVANCE

Rappel : les pièces comptables dans Compta Coop Web sont classées par dates.

Pour résumer le fonctionnement de la régie d'avance dans compta coop Web

- Créer des régies-coop (comptes de classe) onglet



action



- Verser de l'argent aux enseignants en espèces ou par chèque libellé au nom de l'enseignant (maximum 150 € à la fois)

onglet

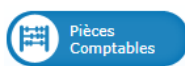


action

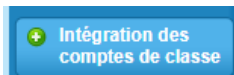


- A la fin de l'année scolaire intégration des dépenses (du bilan) de chaque enseignant

onglet



action



- A la fin de l'année versement, s'il y a lieu, de la part non dépensée par chaque enseignant à la coopérative d'école (en espèces ou par chèque libellé au nom de la coopérative d'école)

onglet



action



- A la fin de l'année, dans **le grand livre des comptes** tous les comptes **régie d'avance** (54..) doivent être équilibrés (colonne débit = colonne crédit) sinon il n'est pas possible de clôturer son exercice comptable